

CENTRE BEAUNOIS D'ÉTUDES HISTORIQUES

SOCIÉTÉ D'HISTOIRE ET D'ARCHÉOLOGIE DE BEAUNE



PRIEURÉ SAINT ÉTIENNE XI^e S.



Sommaire :

Éditorial	1
Agenda	2
Nos joies et nos peines	2 - 3
Notre bibliothèque	3
La page des Archives municipales : la Maison Moingeon-Ropiteaux	4
Contribution pour la prise en compte de la faune et de la flore dans le patrimoine des climats de la Côte viticole bourguignonne	5-11
Compte-rendu de l'excursion en Morvan	12-16

Paroles d'acteurs ...

La Présidente a choisi pour son mandat d'ouvrir cet édito aux acteurs du CBEH, à ceux qui, chaque semaine, s'activent sans relâche pour faire fonctionner cette association. La parole est aujourd'hui à Isabelle Bernard, Trésorière.

Esope a dit que la langue est la meilleure et la pire des choses ; pour nous, c'est l'informatique, et je vais vous conter nos aventures.

L'ordinateur dont nous nous servions au local était ancien et poussif, et la gestion de notre fichier se faisait grâce (ou plutôt malgré) un logiciel peu coopératif dont la lenteur et la mauvaise volonté ont mis à l'épreuve le plus patient des opérateurs.

Et voilà qu'un mercredi, la mise en marche de la machine s'avère encore plus pénible, et qu'à la place de la page escomptée s'affiche un superbe document officiel avec logos variés (police nationale, Interpol, et même la photo du président de la République) : il nous accuse d'avoir visité des sites pornographiques (qui ?) et nous menace de détruire l'appareil en l'absence de paiement d'une forte amende. C'était un virus, et devant notre désarroi notre président nous a autorisés à acheter un superbe ordinateur : l'avenir était rose.

Las ! Au bout de trois mois, ce magnifique achat est tombé en panne, et il s'agissait une panne grave qui a détruit grand nombre des fichiers. Et je passe sous silence les hoquets d'une imprimante qui rechigne à fournir d'une traite plus de 200 enveloppes...

Vous comprenez maintenant les retards et les erreurs dans nos envois des bulletins, et j'espère que vous nous les pardonnerez.

Mais puisque maintenant tout fonctionne, croyez que nous nous appliquerons à vous offrir un bulletin à la hauteur de vos espérances, et dont nous vous souhaitons bonne lecture.

Isabelle Bernard

Centre beaunois d'études historiques

Société d'histoire et d'archéologie de Beaune

Association fondée le 21 mai 1851

Association loi de 1901

Présidente : Carole CHATEAU

Secrétaire générale : Michelle PELLETIER.

Trésorière : Isabelle BERNARD

Siège social

1 rue du Tribunal – 21200 BEAUNE

Adresse postale

1 rue du Tribunal – 21200 BEAUNE

Téléphone : 03.80.22.47.68

Courriel : contact@cbeh.fr

Site Internet : www.cbeh.fr

Permanences :

le mercredi de 16 heures à 18 heures 30

Bulletin trimestriel

Directeur de la publication :

Carole CHATEAU.

Responsable de la rédaction :

Yvette DARCY-BERTULETTI.

Ont participé à ce numéro :

Sonia DOLLINGER

Roger-Paul DUBRION

Alain LORTHOS

Irène RACLIN

Monique ROUAUD

Imprimé par Beaune Copie Services,
3 avenue du 8 septembre – 21200 BEAUNE.

Prix du numéro imprimé : 2 €.

ISSN 0247-0136 (imprimé)

ISSN 1778-3828 (en ligne)

Dépôt légal à parution.

Agenda du CBEH-SHAB et du CHVV

Samedi 11 octobre

**« Léopold Grozelier, la vie tragique et l'œuvre remarquable
d'un lithographe français aux États-Unis »**

Conférence de Jean-François Bazin, Musée des Beaux-arts de Beaune à 15 heures

Samedi 18 octobre

Cérémonie des Prix

Remise du Prix Perriaux (histoire) et du Prix scolaire

Grosse Tour Marie de Bourgogne, boulevard Perpreuil, à 15 heures

Autres manifestations

Du 18 juin au 11 novembre

Exposition « Censure et propagande durant la Grande Guerre »

aux Archives et à la Bibliothèque aux jours et heures d'ouverture au public

D'octobre à décembre

Cycle de conférences « La Bourgogne viticole, richesse et diversité d'une aventure humaine »

organisé par la Direction du Patrimoine Culturel à l'amphithéâtre du Lycée Viticole – entrée libre :

Mardi 14 octobre à 20h : Karoline Knoth, « Entre documentation et folklore vineux – le photographe Maurice Collin et ses cartes postales de Meursault et Beaune, 1948-1959 »

Mardi 18 novembre à 20h : rencontre-débat « Viticulteur en 2014 : c'est possible ! »

Mardi 9 décembre à 20h : Olivier Jacquet, « Le goût de l'origine. Développement des AOC et nouvelles normes de dégustation des vins (1947-1974) »

Nos Joles et nos pelnes

Notre Association est endeuillée par des décès récents touchant plusieurs de ses membres, dont nous évoquons ci-après le souvenir :

- Madame Monique PRUDHON, épouse de Jean Prudhon, nous a quittés le 2 août. Jean Prudhon fut longtemps trésorier de l'Association et reste un membre actif très fidèle aux permanences du mercredi. Madame Prudhon participait très volontiers aux activités du CBEH et tous appréciaient son caractère aimable et généreux. Nous assurons Jean de toute notre affection.
- Monsieur Roland GIRARDIN, ancien vétérinaire, est décédé le 23 juillet. Très actif dans le milieu sportif, il fut également membre de notre association et nous saluons l'engagement de toute sa vie au service du monde associatif.

- Monsieur François CALLAIS, historien, est décédé à Compiègne le 6 juillet. Professeur passionné d'histoire, il avait fondé une association locale de sauvegarde du patrimoine. François Callais était le petit-fils d'Auguste Dubois, proviseur du Collège Monge, maire de Beaune de 1919 à 1929. Avec sa mère, François Callais fut à l'origine des dons Dubois à la Ville de Beaune, fonds répartis entre les Archives municipales, la Bibliothèque et les Musées.
- Nous souhaitons également saluer la mémoire du Docteur Yves TRUCHETET décédé le 9 juillet. Son épouse, le Docteur Françoise Truchetet, ainsi que Madame Blanchard et Monsieur Jacques Perriaux, enfants de Lucien Perriaux, dotent chaque année généreusement notre Prix Lucien Perriaux. L'Association présente à toute la famille ses très sincères condoléances.

Sans être proche du CBEH, une personnalité du milieu scientifique et culturel beaunois nous a quittés récemment : Monsieur Etienne BLASCHECK, inhumé le 19 août dernier à Labergement-lès-Seurre. Etienne Blascheck était l'arrière petit-fils d'Etienne-Jules Marey et fut membre des Amis de Marey. Il avait habité longtemps la propriété de Marey à Labergement, dont il avait hérité. Il fit un très important dépôt d'archives familiales aux Musées de Beaune en 1974.

Notre bibliothèque

BAZIN Jean-François, « *Léopold Grozelier - Beaune, 1830-Clarendon Springs, Vermont, 1865 - La vie tragique et l'œuvre remarquable d'un lithographe français aux Etats-Unis* », paru en septembre 2014, Hors-série du Centre Beaunois d'Etudes Historiques.

Jean-François Bazin s'appuie sur une remarquable documentation historique et iconographique pour reconstituer le parcours de cet artiste né à Beaune, son aventure américaine où il connaît très vite une belle réussite artistique dans les milieux de la meilleure société américaine sans jamais pouvoir y trouver le bonheur.

MICHEA Gérard et CHAUVIN Tifenn, « *Seurre 1939-1945, la parole est aux témoins* » paru fin 2012 et « *1939-1945, Seurre et ses environs dans la tourmente* » paru en 2014 - Editions de L'Armançon

Pendant deux ans, Gérard Michéa et Tifenn Chauvin - respectivement adjoint et archiviste à la mairie de Seurre - ont recueilli, analysé, hiérarchisé et retranscrit les souvenirs évoqués par une quarantaine de personnes ayant vécu l'occupation de cette cité du Val-de-Saône par l'armée allemande, entre le 18 juin 1940 et le 8 septembre 1944. Le second volume met en exergue les drames ayant endeuillé Seurre et ses environs incluant le canton de St-Jean-de-Losne et quelques communes de Saône-et-Loire.

TIMBERT Arnaud, « *Restaurer et bâtir, Viollet-le-Duc en Bourgogne* » paru en 2014 aux Presses Universitaires du Septentrion, collection « Architecture et Urbanisme »

L'auteur se propose, sur la base d'une riche documentation publiée en annexe, de reconstituer les orientations et les intentions de Viollet-le-Duc dans les travaux de restauration et de constructions menés dans toute la Bourgogne. L'emploi de matériaux modernes et de techniques novatrices y sont notamment analysés, ainsi que critères archéologiques, architectoniques et esthétiques qui ont guidé ces choix. Beaune a naturellement sa place dans ce volume. Arnaud Timbert est maître de conférences en histoire de l'art à l'Université Lille 3.

La page des Archives municipales de Beaune

Les archives de la Maison de négoce Moingeon-Ropiteaux à Savigny-les-Beaune

L'histoire de la maison de négoce Moingeon-Ropiteaux débute avec Jacques-Barthélemy Moingeon (1819-1900). Originaire de Monthélie, il part à Paris et devient chef de chais à Bercy ; il décide de quitter la capitale au cours de la révolution de 1848. Il s'établit à Savigny-lès-Beaune, où il acquiert une maison sise 9 rue du Jarron pour fonder en 1865 la maison de négoce Jacques-Barthélemy Moingeon-Ropiteaux (du nom de son épouse Anne-Françoise Ropiteaux, originaire de Savigny)¹. Son fils, Pierre Eugène, est né en 1850. Eugène Moingeon-Ropiteaux devient, à la suite de son père, négociant en vins et assure la prospérité de la maison. L'activité principale est l'élevage du vin en fûts. Le domaine viticole n'étant pas très important, la production ne représente qu'une faible part de l'activité. En 1891, le siège de la maison de négoce est transféré au 22 rue de Bourgogne. Eugène et son épouse, Nancy Canel, ont deux fils, Laurent et Alexandre. Alexandre Moingeon, né en 1882², reprend le commerce familial. Alex est marié à Jeanne Magnier (née en 1893), il a deux enfants : Jacques (né en 1913) et Madeleine (née en 1919)³. La maison finit par disparaître en 1920, l'absence d'Alex due à sa mobilisation durant la guerre a sans doute participé à la cessation d'activité. Alex Moingeon s'associe alors avec le repreneur de la maison Lefèvre-Rémondet pour former la société « Lefèvre-Rémondet, Etablissements Moingeon-Rémondet successeurs »⁴.



Les archives constituant le fonds Moingeon-Ropiteaux ont été données en septembre 2012 aux Archives municipales de Beaune par Philippe Moingeon et son frère Marc, descendants du fondateur de la maison Moingeon-Ropiteaux. L'inventaire du fonds, récemment achevé, peut être consulté en ligne⁵. Le fonds est constitué principalement de documents financiers et de correspondance. Les archives de ce fonds sont susceptibles d'intéresser les chercheurs dont les travaux portent sur la Bourgogne viti-vinicole. L'étude des factures, de la correspondance ou encore des documents relatifs au transport de marchandises donne des indications sur les produits commercialisés par ce négociant, des détails sur la qualité des alcools, ainsi que sur la clientèle et les fournisseurs.

La lecture de certains passages de la correspondance permet d'appréhender la viticulture au début du XX^e siècle, c'est le cas dans les quelques exemples suivants. Dans des lettres reçues par le négociant, les vendanges de 1903 et de 1905 sont évoquées. L'une d'elles est envoyée par un concessionnaire en vins de

¹ Source : Philippe MOINGEON.

² Archives départementales de la Côte-d'Or, 10 M 591-12, Recensement Savigny-lès-Beaune, 1906.

³ ADCO, 10 M 591-14, Recensement Savigny-lès-Beaune, 1921.

⁴ PAULIN (Thomas), *Les négociants en vins en Côte de Beaune pendant l'entre-deux guerres (1920-1938), Etudes des Maisons Jaffelin (Beaune) et Lefèvre-Rémondet (Savigny-lès-Beaune)*, Mémoire de maîtrise, Université de Bourgogne, 1996, p. 14-15, Consultable à la bibliothèque des AMB : V6).

⁵ http://www.beaune.fr/IMG/pdf/55z_moingeon-ropiteaux.pdf

Chablis : « *Les 1903 sont bien mieux réussis qu'on l'espérait, ce sont de bons vins marchands, plus agréables et très sensiblement supérieurs aux 1902 dont ils n'ont pas la verdeur. [...] Les vins sont goûtables et si vous pouvez venir à Chablis faire vos achats [...]* »⁶. L'autre provient d'un négociant de Gevrey-Chambertin : « *Chaque année à l'époque des vendanges, deux renseignements sont utiles au commerce : la situation de la récolte et la situation des vins en cave à la propriété. Dans notre Côte, la récolte 1905 se présente de la façon la plus favorable pour le commerce, d'une bonne moyenne et indemne de toute maladie. En outre on peut être certain d'obtenir les raisins à des prix extrêmement bas : les quantités à vendre et l'énorme besoin d'argent en sont les causes formelles. Le commerce aura donc avantage à acheter de bonne cuvées en raisins, surtout en Passetougrains, dont nos excellents gamays du finage sont la garantie de solidité si appréciée. Pour les vins un malaise général a paralysé les affaires depuis le début de l'année et sans compter un fort stock de vins vieux restant on peut dire que la moitié des 1904 est encore en cave, grands vins compris [...]* »⁷.

Certaines difficultés touchant le commerce du vin durant la Grande Guerre apparaissent dans la correspondance. Dès 1914, les tonneliers viennent à manquer, d'où cette lettre d'un client : « *Votre envoi m'est bien parvenu. Jusqu'à présent, je n'ai pu l'apprécier, je ne trouve plus de tonnelier ! Le mien est décédé. Les autres sont partis sur le front.* »⁸ Un courrier de 1915 adressé à M. Moingeon dénonce le prix élevé du vin : « *[...] je suis comme vous fâché et surpris que le vin le vin soit aussi cher, l'on croirait que souffrant tous moralement et pécuniairement de cette maudite guerre, nous devons souffrir encore de la hausse des denrées. C'est à se demander, même étant vainqueurs ce que ce sera quand il faudra régler le quart d'heure de Rabelais ; (la misère noire).* »⁹ Se surajoutant à la cherté du vin, les conditions d'expédition sont préoccupantes, ainsi le négociant explique en 1917 : « *[...] les vins vieux sont très rares à présent, surtout les blancs, de telle sorte que pour pouvoir donner satisfaction à tous nos clients je me suis vu dans l'obligation de restreindre les commandes dans la mesure du possible afin de pouvoir aller jusqu'à ce que nos vins plus jeunes puissent être livrés sans danger de fermentation à cause de la majeure partie de la clientèle met son vin en bouteilles. Aussi les prix sont plus élevés que ces temps derniers ; il est très difficile de s'approvisionner et vu la hausse qui en résulte il y a de la prudence de restreindre les achats et de n'aller qu'au jour le jour pour ne pas avoir trop de vin en cave s'il se produisait une dégringolade dans les cours. Les expéditions se font avec de grandes difficultés et de grands retards [...] ; la gare de Beaune ne reçoit pas les expéditions pour la grande vitesse, qu'en caisses ou bonbonnes.* »¹⁰

En octobre 1918, le négociant écrit à propos des vendanges et de l'éminence de la fin du conflit : « *Nous terminons nos vendanges aujourd'hui commencées depuis trois semaines, elles nous donnent satisfaction au point de vue de la quantité pour la qualité, il faut espérer qu'il en sera de même ; quant au prix, il reste élevé. Les expéditions sont arrêtées voilà plus d'un mois et n'ont pas l'air de vouloir reprendre maintenant, les transports sont tous occupés au ravitaillement de nos belles armées qui font en ce moment, comme vous le voyez, du bon travail à seule fin de terminer cette fatale guerre.* »¹¹ Les problèmes de transports ne cessent pas directement la fin de la guerre, d'où ce courrier de janvier 1919 : « *les transports sont devenus tellement aléatoires, qu'il devient pratiquement impossible d'expédier des vins en fûts sans risquer les plus gros ennuis, d'autre part les prix sont tellement élevés qu'il devient de l'intérêt du consommateur de se restreindre pour le moment en consommant des vins achetés sur place, aussitôt que les circonstances le permettront et grâce à nos approvisionnements, nous serons en mesure de donner satisfaction aux demandes de nos clients. Les nombreux ennuis occasionnés par les transports en*

⁶ Archives municipales de Beaune, 55 Z 12.

⁷ AMB, 55 Z 12.

⁸ AMB, 55 Z 12.

⁹ AMB, 55 Z 12.

¹⁰ AMB, 55 Z 11.

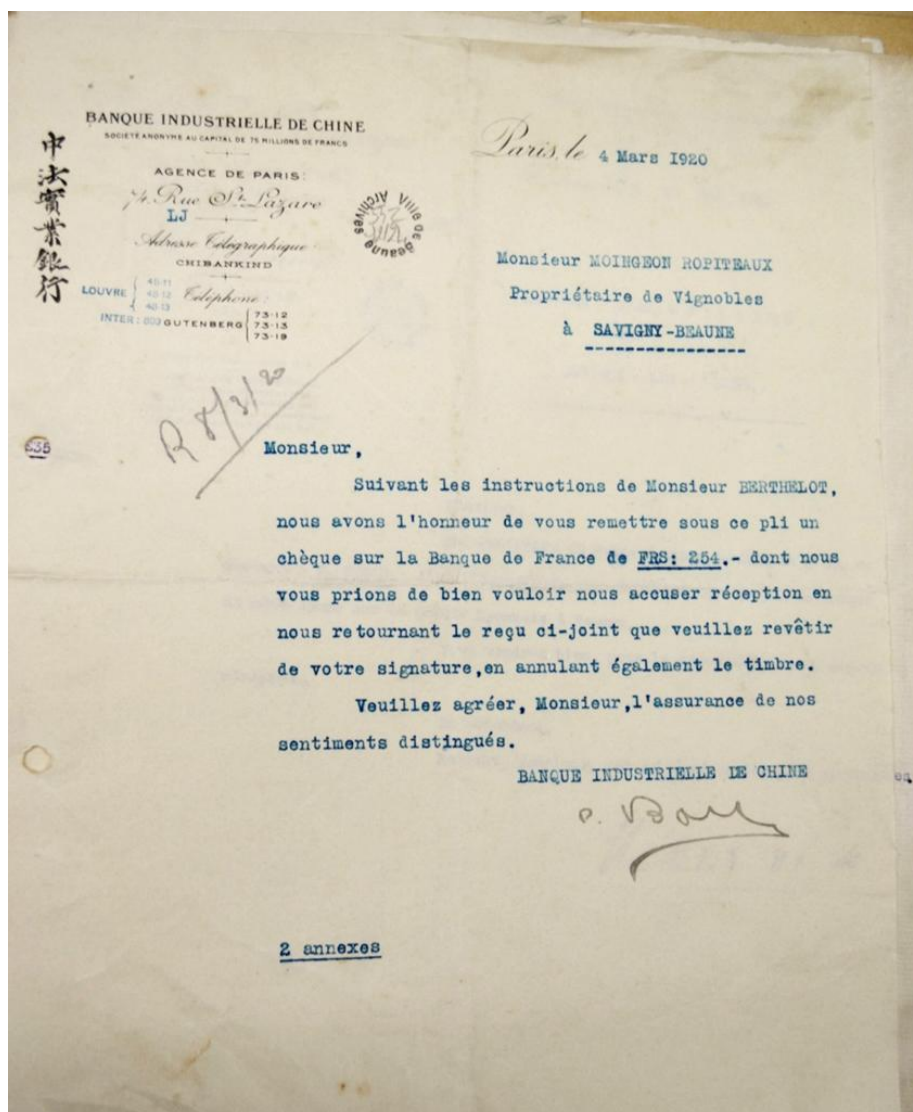
¹¹ AMB, 55 Z 11.

petite vitesse de vins en fûts nous obligent à prendre cette décision préférant ne pas vendre que de mécontenter les clients. »¹²

Au cours de la même période, la correspondance renseigne sur un autre point, particulièrement intéressant : la maison Moingeon-Ropiteaux exporte des alcools vers la Chine. En 1917, M. Moingeon indique : « *Je n'ai donc pu effectuer l'envoi des 6 [...] de fine pour la Chine, je les ai mises de côté pour les joindre à la prochaine commande.* »¹³ Et plusieurs courriers de 1919 et 1920 sont adressés au négociant par la Banque industrielle de Chine¹⁴.

Cet ensemble vient très utilement compléter le corpus déjà important de fonds viti-vinicoles conservé aux Archives municipales de Beaune.

Amandine DUVILLET



¹² AMB, 55 Z 11.

¹³ AMB, 55 Z 12.

¹⁴ AMB, 50 Z 12, cf. photographie.

Contribution pour la prise en compte de la flore dans le patrimoine des climats de la Côte viticole bourguignonne¹⁵

NB : Il est bien évident qu'à de rares exceptions, cette flore n'existe presque plus dans les vignes elles-mêmes, mais elle en est encore très proche. Elle se situe le plus souvent en limite des parcelles, et dans les friches ou dans les bois qui les dominent. De toute évidence elle fait partie intégrante des paysages du vignoble. La Côte viticole n'offre pas un front continu, car il est souvent interrompu par des combes parcourues par des ruisseaux, quelques fontaines, des prairies et des vergers qui ont aussi une flore remarquable, souvent évoquée par les lieux-dits. Les pentes des vallons, suivant leur exposition, ont pu conserver aussi des plantes plutôt exceptionnelles pour la région

Les "climats" de la Côte bourguignonne, ce sont des paysages, un front de côtes interrompu par des combes plus ou moins importantes. Des paysages de vignes, de falaises prolongées par des éboulis, des vallons et des espaces boisés. Et, au pied de cet ensemble, des villages au riche passé, souvent mondialement connus. La flore est partout présente dans les espaces de la côte viticole : dans les vignes et leurs lieux-dits, à leurs limites aux pieds des murets – les murgiers -, en bordure de petites carrières d'ancienne exploitation, en lisière des bois couronnant les sommets des pentes portant les vignobles, en bordure des chemins des vignes, sur quelques espaces encore en friches ... Et quelques adventices arrivent encore à se glisser entre les rangs des pieds de vigne, surtout là où la nature des sols et l'environnement ont été respectés.

Pourquoi inscrire cette flore dans le patrimoine des climats de la côte bourguignonne? A cette question je peux apporter trois éléments de réponse :

- La flore est nommée, au moins depuis l'époque gallo-romaine, dans les lieux-dits, dans les climats, et plus récemment dans les appellations de vins de Bourgogne.
- De plus, elle constitue une flore originale, propre aux sols (à dominante calcaire et argilo-calcaire) bourguignons de la Côte viticole. Elle se situe parfois aux limites de son aire. Et elle est quelquefois aussi une survivante de climats passés et d'influences climatiques actuelles.
- Dans cette flore, la forêt est partout présente, jamais éloignée des vignes, auxquelles elle a fourni de très nombreuses ressources au cours de l'histoire de ce vignoble.

I – Une flore abondamment évoquée dans les lieux-dits, dans les climats des vignobles bourguignons :

De nombreux toponymes¹⁶ évoquent les bois, les arbres, la flore sauvage, les plantes cultivées que les terroirs viticoles accueillent et accueillent encore.

1 - Les bois, la forêt, les buissons...

- les bois : *Savigny* (selva), *Les Peuillets* à Savigny évoquent de jeunes bois, *En Grand Bois* à Couchey, *En Boichot* à Santenay, *Sur le Bois* à Cheilly-les-Maranges, *Les Bouchots*, *Sous le Bois* à Bouzeron, *Le Bois* et *La Pièce sous le Bois* de Blagny, *Le Bois* de Chassagne, *Le Bois de Gréchon*, *Les Forêts* et *Le Bois d'Herbues* à Ladoix-Serrigny, *Le Clos des Forêts* à Premeaux. La forêt peut être présente par le vieux français "forestelle" que l'on retrouve à Pernand-Vergelesses dans *Sous Frétille*.

- les buissons épineux : *Les Épenotes* à Beaune et à Pommard (ainsi que *Les Boucherottes*, *Les Épenots*, *Les Épeneaux*), *Le Buisson Roncin* à Ladoix, *Le Ronceret* à Volnay, *La Roncière* à Nuits-Saint-Georges.

Une fois défrichées ces parcelles deviennent souvent *Les Essarts*.

¹⁵ J'entends par "Côte viticole bourguignonne" le front de côte s'étendant du Sud de Dijon au Sud de Mâcon, et je n'oublie pas que l'ensemble de la Bourgogne possède une flore exceptionnelle et rare à valoriser et à protéger.

¹⁶ Les lieux-dits, les climats, seront tous en italique dans ce texte.

2 - Les arbres, les arbrisseaux :

- l'acacia : *La Cassière* à Santenay.
- le chêne (cassanos, cassanus) : *Chassagne* et *Les Chênes* à Chassagne-Montrachet, *Le Chainey* à Santenay, *Le Chagnot* à Volnay et *Aux Chaignots* à Nuits-Saint-Georges, *Le Chêne* et *Le Bas des Chênes* à Rully, *La Chanière* à Pommard, *Les Rouvrettes* à Savigny (le chêne rouvre), *Le Clos des Chênes* à Volnay, *Les Chagnots* et *Le Clos des Chagnots* à Ladoix-Serrigny, *Champs-Chenys* à Gevrey-Chambertin.
- le saule et le peuplier : *Les Auberets*, *Les Hauts Brins* à Monthélie, *Les Sceaux* et *Les Chouacheux* à Beaune, *Les Saucilles* à Pommard, *Aux Saules* à Vosne-Romanée. On trouve parfois *Les Vorges* qui désignent des saules marsaults.
- le bouleau (betullus) : *La Boulotte*, *la Boulneau* à Aloxe-Corton
- l'orme : *En Ormeau* à Volnay et à Meursault, *Clos des Ormes* à Morey Saint Denis, *Le Clos de l'Orme* à Chambolle-Musigny.
- le hêtre (fagus) : *La Fagine*, *Les Beaux Fougets*, *Foug*, *Fage* et *Les Fèves* et *Le Clos de la Fegune* à Beaune, *Aux Fauques* à Comblanchien.
- le sorbier : *Clos Sorbé*, *Les Sorbès* à Morey Saint Denis.
- l'érable : *Les Arvelets* à Pommard
- le châtaignier : *La Châtenière* à Saint Aubin/Gamay.
- le houx (acrifolium) : *Les Aigrots* à Beaune
- le charme : *Les Charmots* à Pommard, *Les Charmes* à Meursault et à Chambolle-Musigny, *Charmes-Chambertin*.
- le noyer très abondant dans ou près des vignes : *Es Noizons* à Pommard, *Les Noirots* et *Noyer Bret* à Puligny.

Dans les lieux-dits, l'abondance des bois et des arbres montre combien ces derniers ont fourni de nombreuses ressources aux hommes pour le chauffage domestique, les bois de construction, les outils (araire, manches, chariots, piquets de vigne ...), la tonnellerie (vis de pressoir, futailles, cuves de toutes sortes, cercles ...). Et parmi les arbres sont cités les plus précieux : les chênes, les charmes.¹⁷ Leur présence est l'une des belles caractéristiques des paysages de Dijon au Sud de Mâcon.

3 - Les plantes "sauvages"

- la bruyère : *Aux Brayères* à Aloxe-Corton
 - le genévrier : Meursault *Genevrière*, *Les Genavrières* à Morey-Saint-Denis, *Aux Genevrière* à Aloxe-Corton.
 - le buis, plante calcicole et xérothermique : *Buxy* est le plus évident, mais aussi *Les Bossières* à Vosne-Romanée, *Les Bussières* à Chambolle-Musigny, *La Bouchère*, *Les Buis* à Ladoix
 - les chardons : *Aux Champs Chardons* à Savigny, *Les Chardannes* à Chambolle-Musigny, peut être *Chardonnay* en Saône et Loire ? *La Cardeuse* à Chassagne-Montrachet.
 - l'aubépine : *En l'Ébaupin* à Saint Aubin.
- Beaucoup de ces plantes "sauvages" sont utilisées en cuisine et en pharmacopée familiale.
- La mâche ou doucette, mâche à carène – (valerianella carinata) – et mâche naine – (valerianella pumila) -, dont on peut faire de délicieuses salades, tout en ayant aussi des propriétés médicinales. Et que l'on retrouve dans le climat *Les Macherelles* à Chassagne-Montrachet.
 - la moutarde des champs (ou ravenelle) : *Les Ravelles* à Meursault.
 - la folle avoine : *Aux Avoines*, *En Auvone* à Marsannay.
 - La germandrée petit chêne (teucrium chamaedrys), aux fleurs purpurines en grappes, se plaît sur les sols calcaires. C'est un fébrifuge, diurétique, tonique, antiseptique, vermifuge. On s'en est longtemps servi dans les familles vigneronnes pour la fabrication d'un "vin de petit chêne" aux vertus stimulantes.

¹⁷ Saules et osiers, toujours présents dans les lieux-dits, ont été aussi utiles en viticulture et en tonnellerie. N'oublions pas que nombreux sont, ou ont été, les lieux humides tout au long de la Côte.

Dans les vignes on peut encore voir le souci des champs, le muscari à clochettes bleues, l'ail des vignes, l'aristoloche clématite...

4 - Les plantes cultivées, le plus souvent pour reposer et reconstituer les sols après une longue période d'exploitation de la vigne. C'est par exemple :

- le chanvre (sur des terres de bonne qualité) : *Les Chenevottes* à Chassagne-Montrachet, *Les Chenevières* à Fixin, *Les Champs Chevrey* à Savigny, *Les Chenevery* à Morey-Saint-Denis.
- les fèves : *Les Favières* à Marsannay-la-Côte.
- le lin : *Les Lignières*, *Les Chanlins Bas* à Pommard, *Chanlin* à Volnay.
- l'orge : *Le Clou d'Orge* à Ladoix.

II – Une flore originale très liée aux sols de la Côte, aux climats et aux microclimats. Elle se localise parfois aux limites de son aire.

D'une manière générale la Bourgogne est un carrefour botanique, lié en partie à son histoire climatique ancienne, et surtout aux conditions climatiques actuelles. La région est parcourue par des masses d'air océanique, continentale et rhodanienne selon les saisons. Le relief et les sols jouent aussi un rôle important. L'altitude de la Côte paraît modeste, mais certains points atteignent 650 m, voire 750 m dans le Mâconnais, ce qui abaisse les températures auxquelles les végétaux sont sensibles. L'orientation des reliefs intervient aussi, notamment dans les combes qui, en plus du rôle de l'adret et de l'ubac, peuvent se comporter en couloir du froid et canaliser la grêle lors des orages. Ces conditions permettent alors la coexistence, dans la Côte et dans l'Arrière-Côte, d'au moins quatre grands groupes de cortèges végétaux : celui du domaine sub-atlantique, celui du domaine montagnard, ceux du domaine méditerranéen et d'Europe Centrale.

Il faut ajouter à l'action du climat et du relief le rôle des sols majoritairement calcaires et argilo-calcaires, avec aussi l'existence de marnes, et parfois de milieux humides. D'où une diversité remarquable de la flore de la Côte parmi laquelle on évoquera essentiellement¹⁸ le cortège des subméditerranéennes, souvent aux limites septentrionales de leur aire de dispersion. Elles survivent grâce à des conditions météorologiques favorables localement, et elles se sont progressivement adaptées. En général, sur les terres à vigne de la Bourgogne, les coteaux, chaumes et pelouses à dominante calcaire de la côte de Dijon jusqu'au sud de Mâcon ce sont en majorité des calcicoles, des xérophiles, des thermophiles, des héliophiles que l'on classe parmi les "méditerranéennes" (sub ou collinéo-méditerranéennes).

1 - Quelques plantes existent encore dans les vignes ou en sont très proches : on peut trouver entre les rangs, ou aux pieds des ceps, dans le cas de cultures respectueuses de l'environnement : le *pissenlit dent de lion* (*taraxacum officinale*), la *mâche ou doucette*, *mâche à carène* (*valerianella carinata*) et *mâche naine* (*valerianella pumila*), l'*ail des vignes* (*allium vineale*), le *géranium sanguin*, à corolle rouge (*geranium sanguineum*), la *saponaire* (*saponaria officinalis* L.) que l'on repère encore en bordure des chemins, l'*hélianthème blanchâtre* (*helianthemum canum*), *hélianthème des Apennins*, le *liseron de Biscaye, cantabrique* (*convolvulus cantabrica*), à protéger absolument, selon moi, en raison de sa très grande rareté et de sa position en limite d'aire, le *géranium herbe-à-Robert*, le *lotier corniculé*, la *mauve*, l'*orpin* (*sedum*), la *pensée sauvage*, le *polygale*, la *potentille*, la *chicorée sauvage*, le *fumeterre officinal*, de nombreux *bromes*, la *moutarde sauvage* (*sinapis arvensis*), les *muscari* (*muscarus atlanticum* et *muscarus comosum*) aux jolies clochettes bleues, l'*ornithogale en ombelle* (*ornithogalum umbellatum* L), le *souci des champs* (*calendula arvensis*), ou encore *souci des vignes*, plus petit que *calendula officinalis*.

¹⁸ pour des raisons d'espace limité pour cet article



2 - Dans les escarpements des falaises et dans les éboulis : ce sont le plus souvent des plantes du cortège montagnard alpin et montagnard méditerranéen, ou du cortège médio-européen.

Dans les **escarpements des falaises** : lorsqu'elles sont face au Nord : *biscutella laevigata* var. *divionensis*, *draba aizoides*, *daphne alpina*, *athamenta cretensis*, *geranium sanguineum*, *amelanchier ovalis*. Certains lichens sont semblables à ceux des faces Nord de la Sainte Baume (professeur BUGNON). Lorsqu'elles sont face au Sud, sur les parois et les corniches ensoleillées de l'adret : *stipa pennata*, *anthyllis montana*, *genista pilosa*, *inula montana*, *rubia peregrina*, *bupleurum facatum*, *lactuca perennis*, *artemisia alba*.

Dans les **éboulis**, parfois dans les murgiers (souvent construit par empilement des cailloux des vignes), des plantes des montagnes : *scutellaire des Alpes*, *linaria alpina*, *viola rupestris*, *épipactis rougeâtre*, et souvent beaucoup des plantes des pelouses sèches.

3 - La flore des pelouses : dans les **pelouses sèches** (xerobrometum divionense de Braun Blanquet), à sols riches en calcium et carbonate de calcium, on trouve, en plus des plantes citées dans les vignes, les *buis*, les *genévriers*, les *orchidées*, les *bromes* (dont le *brome dressé*, *bromus erectus*), l'*anémone pulsatile*, la *sislérie bleue*, la *lauréole des bois*, la *phalangère*, l'*hellébore fétide*, l'*œillet des bois* (*dianthus sylvestris*) et l'*œillet des Chartreux* (*D. carthusianorum*), *anthyllis montana*, *inula montana*, *carex humilis*, *thesium divaricatum*, *aster linosyris*, la *germandrée petit chêne* (*teucrium chamaedrys*), l'*hélianthème des Apennins* (*helianthemum apenninum*), l'*inule des montagnes* (*inula montana*), le *liseron cantabrique*, le *stipe penné* (*stipa pennata*), l'*aristoloche clématite méridionale*, la *garance voyageuse* (*rubia peregrina*), aux feuilles dures et coupantes, la *grande coronille* (*coronilla emerus*), l'*hélianthème blanchâtre* (*helianthemum canum*), l'*hélianthème des Apennins*, le *plantain cynops* (*plantago sempervirens* ou *cynops*). Et partout de nombreuses *orchidées* (*orchis* et *ophrys*) et des *orobanches*.

4 - La flore des vallons, des combes : son originalité est liée aux contrastes des deux versants, dûs à l'exposition, à l'altitude, à l'épaisseur des sols. Le versant orienté au Nord (l'ubac) porte une hêtraie, celui exposé au Sud (l'adret) voit la présence des *chênes pubescents*, des *buis*, de la *garance pérégrine* ; le fond, le talweg, aux sols plus épais, accueille le *chêne pédonculé*, le *frêne*, le *tilleul*, l'*érable sycomore*, accompagnés par la *nivéole*, l'*ail des ours*, le *lys martagon* (*lilium martagon*), la *lunaire vivace* (*lunaria rediviva*), la *gagée jaune* (*lagea lutea*) ...

5 - Dans les associations des bois, si présents dans les lieux-dits, dominent les *chênes sessiflores*, les *hêtres*, les *charmes* souvent escortés de *daphne mezereum*, d'*épipactis leptochila*, des *scilles*, des *nivéoles*, des *jonquilles* et parfois du *lys martagon* (*lilium martagon*). Dans les secteurs plus chauds et secs, souvent très proches des vignes, ils sont remplacés par les *chênes pubescents* fréquemment associés à d'autres arbres et arbustes méditerranéens : l'*épine-vinette*, l'*érable de Montpellier* (*acer monspessulanum*) collino-méditerranéen aux limites nord de son aire, l'*érable à feuille d'obier*, le *genévrier*, l'*amélanchier ovalis*, le *cerisier de Sainte Lucie*, le *nerprun des Alpes*, le *buis* (*buxus sempervirens*), les *cytises*, les *sorbiers* (*sorbus latifolia*) ...

6 - D'autres plantes sont exceptionnelles à la latitude de la Côte bourguignonne : elles se localisent surtout sur les corniches des "falaises" : *daphné des Alpes*, *athamanthe de Crête*, *silène d'Italie* sur les Rochers de Vergisson et de Solutré, *laserpitium gallicum*, *scorzonera austriaca*.

Mais quelques plantes ont disparu : en Bourgogne on peut considérer comme disparus des vignes et de leur voisinage la *tulipe sauvage* (*tulipa sylvestris*), *les physalis*¹⁹ (*physalis alkekengi*) ou *coqueret* (sur sol plutôt argileux, pierreux). Le calice, rouge, est en forme de vessie et contient la baie.

Près des murets des vignes, on trouvait la *campanule raïponce* (*campanula rapunculus*) — aux clochettes bleues, encore signalée lors d'excursions botaniques au début du XX^e siècle entre Meursault et Beaune ; ses racines, en forme de navet, étaient alimentaires.

Cette dernière remarque montre combien il faut protéger ces plantes écartées des vignes et souvent de leurs derniers refuges, pour leur rôle et, de plus en plus, pour leur rareté (surtout lorsqu'elles sont en limite de leur aire). Quelques sites sont déjà classés "paysages et réserves naturels", et "d'intérêt communautaire" : combe de Brochon, de Lavaux, de Chambolle-Musigny, le cirque rocheux de Saint Romain, les roches de Solutré et de Vergisson²⁰ ...

Et l'on peut affirmer que **cette flore de la Côte et de l'Arrière-Côte viticoles en raison de son ancienneté démontrée par les lieux-dits, de sa diversité, de sa spécificité liée aux sols/reliefs/climats, et parfois de sa rareté, mérite d'appartenir au patrimoine des Climats de Bourgogne**. Cette prise en compte de la flore au sein du paysage viticole est un plus pour la biodiversité, pour la santé des vignobles, la qualité des vins, et pour l'œnotourisme.

Roger-Paul DUBRION
Bioclimatologue

Ouvrages à consulter :

- **BUGNON François** : *Nouvelle flore de Bourgogne, Atlas de répartition* – Bulletin scientifique de Bourgogne, 1998.
- **CHIFFAUT Alain et VAUCOULON Patryck** : *La Bourgogne, paysages naturels, faune et flore*. Delachaux et Niestlé, 2004.
- **CONSERVATOIRE des sites naturels bourguignons** : *Guide des espèces protégées de Bourgogne*, 2002.
- **DUBRION Roger-Paul** : *Contribution climatique à l'étude du milieu d'implantation des plantes à affinités méditerranéennes en Bourgogne orientale*. Centre de Recherches de Climatologie de l'Université de Dijon, thèse 1973.
- **FROMONT Charlotte** : *La Côte de Beaune au grand jour*, 2005 - et *La Côte de Nuits au grand jour*, édition Fromont, 2013.
- **LANDRIEU-LUSIGNY Marie-Hélène** : *Les lieux-dits dans le vignoble bourguignon*, éditions de Monza et du Meurger, 2012.
- **PITIOT Sylvain et SERVANT Jean-Charles** : *Les vins de Bourgogne*, collection Pierre POUPON, 2010.
- **TAVERDET Gérard** : *Les noms de lieux en Bourgogne*, éditions Bonneton, 1994.
- **VAUCOULON Patryck** : *Les plantes rares et protégées de Bourgogne*, éditions Biotopie/Muséum d'Histoire Naturelle, 2013.

On pourra aussi, pour compléter ce rapide exposé, parcourir **les bulletins des sociétés savantes** (surtout celles d'Histoire naturelle) de Mâcon, Tournus, Autun, Montceau-les-Mines, Dijon ..., les flores de Blais, Bugnon, Bidault, Guillaume, Royer, Bonnier, Coste, Fournier, Blamey Marjorie (2400 plantes d'Europe occidentale décrites).

¹⁹ Un seul site trouvé en 2013 dans tous mes parcours dans les vignes des Côtes et Hautes Côtes de Beaune.

²⁰ Il existe actuellement, en cours d'étude dans des vignobles français, le projet européen Life+Biodivine.

Notre excursion annuelle dans le Morvan, le 24 mai 2014

Notre sortie dans le Morvan qui a rassemblé 39 personnes, fut l'occasion de découvrir, au-delà d'un patrimoine bâti modeste mais attachant, des paysages façonnés par l'économie du passé, notamment par le flottage du bois, une activité rude et poignante. Après une courte halte à Nolay pour emmener 15 participants (dont des adhérents de la Société historique de Saint-Sernin-du-Plain), notre bus a traversé Autun, ce qui nous a permis d'apprécier en passant la plupart des célèbres vestiges antiques de la ville.

D'abord, avant de pénétrer dans la cité, nous apercevons au loin sur notre gauche la pointe pyramidale de la **Pierre de Couhard**. Ce monument du 1^{er} siècle s'élevait alors dans un cimetière gallo-romain appelé « le Champ des urnes », situé le long de la voie d'Autun à Lyon. La maçonnerie pleine a perdu les plaques de calcaire blanc qui la recouvraient. S'agit-il d'un cénotaphe ou bien le monument contenait-il l'urne du personnage mystérieux auquel il était dédié ?... Dans le coteau situé du même côté fut excavé également au 1^{er} siècle un **théâtre antique** de 148 m de large : c'était un des plus grands de la Gaule romaine car il pouvait contenir 20,000 spectateurs. Malheureusement les pierres taillées de ses gradins ont servi, notamment, à la construction du grand séminaire d'Autun devenu aujourd'hui le lycée militaire que nous pouvons admirer sur notre gauche en entrant dans la ville. Cependant, notons qu'une partie des gradins du théâtre antique a été reconstituée entre 1933 et 1938 pour la représentations des brillants spectacles extérieurs donnés chaque été après la nuit tombée pour faire revivre Augustodunum : actuellement l'évocation de « Jules César », dont le scénario a été écrit par notre adhérente et amie, Florence Heuillard, bat des records de fréquentation...

Des quatre portes monumentales qui avaient été aménagées dans le rempart augustéen, il en subsiste deux dont nous pouvons encore apprécier les vénérables silhouettes : notre itinéraire nous fait passer devant l'une avant de nous conduire à travers les baies de l'autre ! La **Porte Saint-André** est la plus complète avec ses deux arches centrales destinées au passage des véhicules, les deux portes latérales plus petites étant réservées aux piétons ; le tout couronné d'un étage percé de baies décoratives, est encore flanqué d'un des deux corps de garde qui servaient à sa défense : en effet, la tour ronde de droite a subsisté grâce à son utilisation médiévale comme sanctuaire. Celui-ci a laissé son nom de Saint-André au monument, mais l'ancienne tour romaine abrite aujourd'hui un temple protestant. Quant à la **Porte d'Arroux**, si elle est moins complète, elle est aussi la moins remaniée : ses pierres datant de la fondation de la ville au 1^{er} siècle avant J.C., présentent encore un décor antique qui a beaucoup affecté l'architecture romane du diocèse d'Autun et, plus largement, le roman clunisien. En se retournant après être passé sous les arches, chacun peut admirer la galerie à pilastres cannelés et chapiteaux corinthiens, des éléments qu'on retrouve dans le triforium de la cathédrale d'Autun et même dans les cannelures de la collégiale de Beaune...

Avant de nous éloigner d'Autun pour remonter la large vallée du Ternin, nous apercevons sur notre gauche le **Temple de Janus**, improprement attribué à un dieu romain alors que l'édifice était destiné au culte des divinités gauloises. Il s'agit en fait d'un fanum en pierre tout à fait exceptionnel par sa taille et ses matériaux : Florence Heuillard, Autunoise, nous précise que ce temple gaulois avait été offert par les Romains aux Eduens pour les inciter à descendre de l'oppidum de Bibracte et venir pratiquer leurs cultes près de la cité gallo-romaine. Cet édifice monumental dont la cella carrée mesure 16 m 50 de côté, même s'il a perdu le déambulatoire en bois qui l'entourait, reste un témoignage unique et grandiose du fanum gaulois, habituellement plus modeste et voué à la disparition du fait de la fragilité de ses matériaux... Nous retrouvons les temps modernes en voyant sur notre droite les terrils apparus avec **l'exploitation des schistes bitumineux près d'Autun** : commencée dès 1837, cette activité s'est poursuivie jusqu'au milieu du XXe siècle. Car c'est là qu'on a réussi à mettre au point une des premières formes de ressources pétrolières en surchauffant les schistes bitumineux qui dégageaient des vapeurs dont la condensation donnait une huile d'éclairage pour les lampes à pétrole !...

Lorsque nous atteignons Lucenay-l'Évêque, et surtout Chissey-en-Morvan, nous nous rapprochons du Ternin, avant de franchir définitivement le ruisseau morvandiau apparu au sud de Saulieu pour ensuite alimenter la Loire en se jetant près d'Autun dans l'Arroux. Mais quand nous pénétrons dans des vallées plus encaissées, ce sont des ruisseaux orientés vers les bassins de la Cure ou de l'Yonne qui retiennent peu à peu notre attention. Car nous allons nous intéresser à une activité ancestrale qui était longtemps une ressource d'appoint pour les paysans pauvres du Morvan : l'exploitation et le flottage du bois de chauffe et de construction destiné à Paris dès le milieu du XVI^e siècle. On sait que le climat humide et froid de cette montagne hercynienne n'est guère favorable à la maturation du blé : c'est donc le seigle qui nourrissait les hommes de cette contrée, et sa paille y recevait de multiples usages comme nous le découvrons bientôt à **Ménessaire**, localité perchée à 550 m. d'altitude ; nous visitons « la Maison du seigle » située dans le prolongement de la mairie. Et depuis le musée, nous pouvons gagner à pied le château blotti près de sources dans une verte cuvette en contrebas : dominé par le Grand Moux culminant à 772 m., le manoir s'enorgueillit maintenant de superbes toitures polychromes, après avoir connu à travers sa longue histoire incendies, reconstructions partielles et abandon. Il fut sauvé de la ruine par M. et Mme Mainçon qui l'on racheté en 1972.

Pendant une heure et demie, le maître des lieux sait nous faire partager son intérêt pour ce patrimoine apparu dès le XII^e siècle. Le plan médiéval est encore bien lisible avec les quatre tours rondes ponctuant les angles d'un quadrilatère. Sur un côté une tour carrée de 1260 avait servi de sas d'entrée, autrefois précédé d'un pont-levis qui enjambait un fossé désormais à demi comblé. La forme de l'arcade d'entrée est répétée par la porte cochère qui donnait accès à la cour intérieure du manoir médiéval. Cette tour carrée fut reconvertie en donjon à la fin du XV^e siècle si on en juge par les étages comportant des fenêtres à meneaux. Entre les tours médiévales les courtines ont disparu : une seule a été reconstituée entre l'ancien sas d'entrée et une tour ronde marquant un angle de la cour d'honneur qui précède la façade d'un grand corps de logis rectangulaire construit vers 1600. Nous sommes introduits dans la somptueuse salle de réception dont le plafond à la française fut peint vers 1660. Comme sur le trumeau de la cheminée les motifs du décor et les médaillons rappellent la dignité militaire du seigneur de l'époque, Jacques de Fussey, lieutenant général des armées du roi et gouverneur du Roussillon. En 1668, il put même faire ériger sa terre en marquisat ; mais la seigneurie de Fussey résidait surtout dans le pays nuiton et le château de Ménessaire restait une villégiature rurale...



Château de Ménessaire (cliché de l'auteur)

Le propriétaire actuel a transformé certaines parties médiévales ainsi que l'étage du corps de logis principal en chambres d'hôtes de prestige. Il a su tirer parti de l'étage déjà réaménagé par Charles Suisse dans le goût du XIXe siècle, tout en préservant certains plafonds à la française qu'il a restaurés à grands frais dans le goût du XVIIe siècle. C'est avec le concours d'une association, « le Morvan médiéval », que Bernard Mainçon a pu mener à bien le sauvetage d'un patrimoine dont le site dans une enclave de la Côte d'Or, entre Nièvre et Saône-et-Loire, surprend !...

A midi passé, nous gagnons une localité de la Nièvre toute proche, sur les hauts de Moux-en-Morvan : le restaurant « Au beau Site » nous dévoile le charme d'un large panorama sur les monts boisés, à cette époque comme illuminés par les genêts en fleurs. Nous apprécions aussi la gastronomie d'un établissement dont la réputation est justifiée ? Après le délicieux déjeuner, nous voici disposés à nous intéresser à la technique du **flottage du bois** qui a longtemps assuré aux fermes du Morvan un travail hivernal : le bûcheronnage et les charrois à bœufs pour le transport des rondins vers les rives des ruisseaux dans lesquels se faisait le jet à « bûches perdues » du « petit flot ». Celui-ci entraînait le bois au fil de l'eau jusqu'aux ports du « grand flot » situés sur l'Yonne. Là, tout un peuple de flotteurs, de Clamecy à Cravant, formait et acheminait des « trains de bois » spectaculaires, larges de 5 m. et longs de 30 à 80 m. qui descendaient la Seine jusqu'à Bercy...²¹ Les rondins étaient d'abord accumulés sur les rives et points de chute dans des piles habilement orientées pour que la vague du petit flot en entraîne éventuellement une bonne partie, après un premier séchage et le marquage indiquant quel marchand parisien les avait négociés. Dans tout le bassin de la haute Yonne et de la Cure, on ouvrait les vannes des étangs et des retenues d'eau deux fois l'hiver, en décembre et en février, pour impulser un débit capable d'entraîner des bûches de 1 m 20 de long.

Notons que toute la population des hameaux du Morvan était appelée à participer au jet des bûches et à assurer depuis la rive leur parcours aquatique à l'aide de perches à crocs. Mais lorsque les rondins formaient des « embâcles » qui bloquaient les suivantes, des hommes appelés « poules d'eau » pénétraient dans le lit du ruisseau parfois jusqu'au nombril, malgré le froid hivernal, au détriment de leur santé, voire de leur vie car ils tombaient parfois gravement malades... Lorsque le bois atteignait le port du grand flot, il était retiré de l'eau et séché pendant six à huit semaines après avoir été empilé en fonction du marquage. Des flotteurs désignés par le nom imagé de « canards » plongeaient pour remonter les rondins qui avaient coulé au fond de l'eau. Quant à l'élaboration des trains de bois, elle était réservée à des compagnons expérimentés dans les techniques de construction et de flottages des radeaux qu'ils acheminaient ensuite jusqu'à la capitale. Après ces explications appuyées sur la parution d'un ouvrage de littérature régionale²², nous nous arrêtons à **Gouloux** près de l'ancien port de flottage situé sur la Cure en aval du pont Dupin. Il s'agit d'un simple espace herbu sur la rive droite de la rivière, et juste en amont du pont voici le confluent du ruisseau Caillot avec la Cure. Nous remontons le Caillot sur une centaine de mètres jusqu'à la cascade apparue dans son cours lors du plissement alpin qui a déterminé une faille. Cette conformation était mise à profit pour le flottage à bûches perdues, car on ouvrait les vannes d'un étang situé à 5 km en amont de la cascade dont le flux augmenté entraînait alors dans la Cure pour submerger les piles de bois en attente sur sa rive. De plus, la Cure après sa sortie du lac des Settons, spécialement créé au XIXe siècle pour le flottage du bois, ne devait-elle pas bénéficier en même temps d'un débit plus abondant pour faire glisser des rondins par-dessus un affleurement rocheux qu'on voit en amont du pont Dupin ?...

Si la pratique séculaire du flottage a modifié les paysages du Morvan par la multiplication des retenues d'eau, des lieux humides millénaires comme les tourbières méritent aussi notre attention. Notre adhérente et amie, Micheline François nous intéresse en nous exposant le sujet dans le bus avec beaucoup de compétence. Et bientôt nous essayons d'identifier la **tourbière de Montbé** depuis le car au ralenti : elle

²¹ Lire l'article de Roger Paul DUBRION, « Les métiers oubliés de la forêt et du transport du bois... », paru dans le bulletin du CBEH N° 127, d'avril-mai 2014

²² Livre de Jean-François BAZIN, « Les Compagnons du grand Flot », Ed. Calmann-Lévy, Coll. La France d'hier et de toujours, août 2013

occupe le socle granitique d'une cuvette froide et inculte, signalée seulement par des joncs entourés de bouleaux. D'autres tourbières encore vivantes seraient plus spectaculaires, mais notre itinéraire nous conduit vers Alligny-en-Morvan, puis vers la D 980 au carrefour de **Pierre Ecrite** où nous nous arrêtons devant une stèle funéraire gauloise qui a donné son nom à la localité. En effet, sur ce tronçon de l'ancienne voie romaine d'Autun à Saulieu, l'endroit renvoie aux lettres grecques gravées au bas de la stèle granitique dont les cinq personnages sont, hélas, presque effacés : y figureraient un bûcheron ou tonnelier et sa femme avec trois enfants. Un peu plus loin, le bourg révèle un autre témoignage, plus lisible, de cette ancienne route royale : c'est le relais de poste où une plaque rappelle la halte de Napoléon 1^{er} à son retour de l'Île d'Elbe, le 16 mars 1815, alors qu'il se rendait à Paris par Avallon. Lorsque nous parvenons à Chissey-en-Morvan nous quittons cette route chargée d'histoire, pour prendre la direction du Pays d'Arnay.



Eglise de Manlay (Cliché de l'auteur)

Bientôt se profile devant nous la silhouette de la Montagne de Bar coiffée d'un édifice récent : **le Belvédère de la Paix** inauguré le 17 avril 2013 en présence d'une délégation allemande. Cette jolie construction en bois abritant une table d'orientation ne permet pas seulement de contempler l'étendue bocagère de l'Auxois en face des monts boisés du Morvan : elle est dressée près des ruines du fortin allemand que le maquis avait fait sauter le 27 juillet 1944, ce qui avait entraîné de terribles représailles pour les habitants de **Manlay**. Sur 80 maisons du village, 62 furent entièrement détruites, et les autres très endommagées, comme aussi l'église Saint-Laurent. Mais comme celle-ci est un ancien sanctuaire fortifié dès le X^{IV}e siècle, elle a mieux résisté que les habitations (d'autant plus qu'après avoir été bombardée, elle a été préservée des flammes)... Elle fut remarquablement restaurée, essentiellement avec des fonds obtenus par le chancelier Adenauer grâce à une souscription auprès des catholiques allemands : « L'Eglise de la Réconciliation » fut inaugurée en 1962 avec deux cloches offertes par l'archevêque de Cologne. Celles-ci portent aussi des noms symboliques de l'amitié franco-allemande retrouvée : Marie-Françoise et Marie-Germaine. Ainsi fut sauvé, non seulement un patrimoine architectural unique avec son chœur en forme de donjon médiéval et ses deux tours rondes flanquant sa façade occidentale : cet édifice est aussi le témoignage concret et émouvant du nouveau couple franco-allemand dont l'Europe a tant besoin...



Stalles de l'église de Bard-le-Régulier (Cliché de l'auteur)

Mais nous voici à **Bard-le-Régulier**, devant un autre sanctuaire remarquable, surtout pour son mobilier : la vieille abbatale des chanoines de Saint-Augustin, apparue dès le XII^e siècle, nous retient avant tout par ses stalles célèbres du XV^e siècle. Cependant, son élégant clocher octogonal du XII^e siècle, de type clunisien avec ses deux étages de baies géminées, interpelle le voyageur de loin. Mais ce clocher coiffé d'un dôme à l'impériale du XVII^e siècle, est la seule coquetterie architecturale de l'austère prieuré aujourd'hui disparu. Seul le sanctuaire des chanoines est encore perché sur ce socle qui fait transition entre la roche ancienne du Morvan et le sol sédimentaire de l'Auxois. Devant l'édifice nous sommes attendus par Denis Levault, le président des Amis de Bard-le-Régulier, qui nous commente d'abord l'extérieur très sobre de la façade avec son modeste portail roman pourtant sculpté de motifs décoratifs. L'architecture intérieure est également d'une austérité monastique, avec de simples impostes au lieu de chapiteaux, et une variation entre le plein cintre et l'arc brisé répandu dans le roman bourguignon. Mais le riche mobilier, lui, explique que l'église soit classée « monument historique. » Signalons essentiellement la surprenante table du XIII^e siècle en pierre locale : elle ne sert plus d'autel, ce qui permet de mieux apprécier la croix qui entaille sa surface. Admirons aussi le Saint-Jean-l'Évangéliste, patron de l'église, protégé par un globe de verre car la statue très expressive est une œuvre magistrale de l'école bourguignonne du XV^e siècle. Mais nous voici devant les étonnantes stalles sculptées par un huchier anonyme qui a su exprimer dans le bois l'imaginaire médiéval. Les jouées des stalles hautes surtout, partiellement ajourées, révèlent avec toute la virtuosité de l'artiste le goût pour les figures pittoresques mêlées à l'évocation des personnages sacrés...

Après la halte brève devant l'église de Manlay, nous voici lancés sur la route du retour. Nous filons sur l'ancienne NR 6 jusqu'à la Rochepot, pour gagner Nolay où nous déposons les amis, nos partenaires voyageurs qui ont favorisé par leur participation, la réalisation de cette excursion. Puis, c'est le retour à Beaune pour l'heure prévue grâce à la vélocité d'un jeune conducteur qui prend sa revanche sur l'inévitable lenteur des routes morvandelles !...

Irène RACLIN